



Tarif des émoluments de l'utilisation des locaux, du mobilier et de la place de sport

Le conseil municipal, en vertu de l'art. 6 du règlement de l'utilisation des locaux, du mobilier
et de la place de sport du 10 juin 2013, arrête le présent tarif applicable dès le 1^{er} août 2013

	Collège 31		Complexe communal			
	Salle 1 ^{er} étage	Aula	Salle polyvalente	Halle	Cuisine	Cuisine réduite *
Sociétés locales et habitants	50.- par jour	100.- par jour	100.- par jour	250.- Par jour	150.- Par jour Supplément de 20.- par friteuse	50.- par jour
externes	75.- par jour	150.- par jour	150.- par jour	450.- Par jour	200.- Par jour Supplément de 20.- par friteuse	100.- Par jour

* = eau, réfrigérateur, cuisinière électrique (sans four)

Sonceboz-Sombeval, le 1^{er} juillet 2013

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Président


P.-A. Jeanfavre

Le Secrétaire


J.-R. Zürcher